LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 12 Septembre 1891

ECHOS DU JOUR

On annonce la signature à Paris du contrat relatif au nouvel emprunt russe.

Le TAGBLATT donne pour certaine l'augmentation, l'an prochain, du budget de la guerre en Allemagne.

Les grandes manœuvres de l'armée russe ont commencé dans la vallée de la Vistule, sous les ordres du général Mirkevitch.

Le bruit est arrivé à Vienne que des conflits ont eu lieu récemment sur la frontière afghane entre les troupes russes et afghanes.

M. Ernest Dionne n'a pas été suspendu de ses fonctions tel qu'annoncé par certains journaux.

Le bruit court que M. J. R. Auger, premier *prote* de l'imprimerie nationale sera appelé à succéder à M. Sénécal.

On dit que la Russie va construire un grand port de commerce à Feodoria, sur la mer Noire ; les travaux coûteront 4 millions de roubles.

LA MINERVE nous annonce hier, qu'elle vient d'atteindre sa soixante quatrième année Vraiment nous croyions la vieille beaucoup plus âgée.

Le Congrès catholique, siégeant à Malines, a voté une adresse au Pape ; dans cette adresse le congrès fait l'éloge de la lettre encyclique sur la question sociale et se prononce énergiquement pour le rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

Demain, les organisateurs du bazar de Notre-Dame de Lourdes, du chemin de Montréal, donneront un grand dîner à midi et un souper à six heures. Dans la soirée, la fanfare Durocher de Hull fera les frais de la musique.

L'honorable M. Abbott et l'honorable M. Carling, ministre de l'agriculture ont accepté l'invitation de présider à l'ouverture de l'exposition annuelle du comté de Carleton qui aura lieu le 18 courant. Plusieurs citoyens d'Ottawa seront aussi présents.

Le prochain Congrès ouvrier international aura lieu en Suisse, en 1893 : le choix de la ville est réservé. Chicago aura, pendant son exposition universelle, un Congrès ouvrier américain, auquel seront invités des délégations étrangères, malgré son caractère essentiellement local.

On croit que les deux rapports du comité des privilèges et élections seront déposés mardi prochain. On dit que le rapport de la majorité, ou plûtot du gouvernement, blâme l'administration du ministre des travaux publics sans toutefois mentionner le nom de Sir Hector. Si tel est le cas nous aurons contrairement notre mot à dire.

L'indignation de notre député, M. Macintosh était hier à son comble, quand il lut l'ELECTEUR l'accusant de s'être rendu à Québec dans le but de tirer des ficelles. Aussi n'a-t-il pas profité de la première occasion en chambre pour répudier hautement cette *basse insinuation*. Il est entré dans une terrible colère. *By thunder ! by thunder !*

Au Sénat, hier, le Premier ministre Abbott, en réponse à une question, a déclaré qu'aucunes communications n'ont été échangées entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur de Québec, mais qu'une lettre a été reçue du lieutenant gouverneur Angers, adressée à Son Excellence ; cette lettre a été remise au gouvernement. L'hon. M. Miller fit immédiatement une demande de production de la correspondance en question.

Un grand nombre d'évêques de nationalités diverses se sont adressés au Saint Siège pour obtenir l'autorisation de célébrer, par des cérémonies religieuses, le prochain centenaire de Christophe Colomb.

Léon XIII est en principe assez favorable à cette idée, mais comme l'illustre Génois n'est en somme classé ni parmi les saints ni même parmi les bienheureux, le souverain pontife a demandé à la congrégation des Rites de quelle façon l'Eglise pourrait prendre part à la grande manifestation qui se prépare. Rien n'est encore résolu.

Le ministre du commerce en France vient de publier le mouvement général de la navigation dans les ports français pendant l'année 1889 :

Il est entré dans les ports de la France et il en sorti 196,598 navires, montés par 1,903,150 hommes d'équipage et jaugeant ensemble 30,622,969 tonnes. Le poids des marchandises embarquées et débarquées a été de 21,964,876 tonnes. La valeur des marchandises, importées ou exportées atteint le chiffre de 6,916,200,000 fr. Il y a une plus value de 332,600,000 fr. sur l'année précédente.

Le GLOBE, de Londres qui passe pour un journal inspiré publie un long article de fond sur la question d'Orient. Il y a donné à entendre que l'Angleterre pourrait bien être forcée de faire face, seule, à cette question, ce qui cause un profond sentiment de tristesse à ce journal.

Il prévient donc les puissances faisant partie de la triple alliance qu'elle sont toutes et séparément aussi bien engagées que l'Angleterre à obtenir la solution de la question d'Orient d'une façon conforme à leurs intérêts.

L'Allemagne en particulier, dit le GLOBE ne peut pas permettre que la Turquie aide la Russie à étendre sa domination en Asie, car la Russie est déjà trop puissante pour être une bonne voisine pour l'Allemagne, en Orient.

LA ST JAMES GAZETTE contient le même avertissement à l'adresse des puissances formant la triple alliance.

REVUE DES JOURNAUX

Y a t il une crise à Québec ? Certains journaux l'affirment, d'autres ont annoncé qu'il y avait entente parfaite entre le Lieutenant-Gouverneur et ses ministres; d'autres enfin prétendent que M. Mercier accepte une commission de juges, mais que l'on ne s'entend pas sur le choix de ces derniers.

M. Tarte recommande le calme et l'intervention de gens sérieux pour le maintien de la constitution dans toute son intégrité et il ajoute dans LE CANADIEN :

Arrêtons-nous pour réfléchir. Ne soyons les jouets de personne.

Ce journal s'est efforcé de ne jamais soulever de haine et de préjugés de race. Bien au contraire. La paix, l'harmonie entre les diverses nationalités qui habitent ce sol, font partie essentielle de son programme. Mais ceci ne l'empêche pas d'avoir pour ceux de notre origine un amour spécial. Plus faibles que les anglo-saxons au point de vue commercial et financier—parce que les bases d'opérations et de succès ne sont pas, ou au moins n'ont pas été jusqu'ici les mêmes—nous avons besoin de prudence, si nous ne voulons pas nous condamner à l'infériorité dans nos rapports politiques avec eux.

Que cette pensée préside à la solution des difficultés qui semblent exister à Québec.

J'ai dans M. Angers une confiance qui n'a fait que s'accroître depuis le jour—il y a quinze ans de cela—où j'ai commencé à vivre dans le même atmosphère politique que lui. Il ne fera rien qui ne soit conforme à la constitution—que trop peu de gens ont le temps d'étudier !

Craignant sans doute que les choses ne soient précipitées ! ELECTEUR publie un long article sur la situation.

Cet article comporte une signification d'autant plus frappante que ce journal est l'organe reconnu de l'hon. M. Mercier et inspiré conséquemment par lui.

Nous y puisons le passage suivant :

Du reste, le langage des bleus, l'attitude de leurs journaux en sont un indice certain. Aussi, nous conseillons à nos amis d'être vigilants, de se tenir prêts à toute éventualité Si l'on veut fouler aux pieds la constitution, montrer que nous ne sommes pas capables d'un gouvernement libre, qu'on le sache : nous briserons ceux qui oseront se rendre coupables de ce criminel attentat. Notre organisation des dernières luttes est encore en existence, nos amis sont disposés plus que jamais à combattre pour écraser les tyrans et revendiquer nos droits contre les infâmes empiètements du pouvoir central sur nos prérogatives. Malheur à ceux qui oseront commettre un pareil attentat ! ils trouveront une résistance obstinée, ils verront que nous sommes assez forts pour rester maîtres chez nous et balayer comme la poussière les ravisseurs de nos droits provinciaux. Nous sommes prêts pour la bataille et nous la ferons avec d'autant plus d'ardeur que ce sera pour faire triompher les droits populaires qu'on aurait eu la témérité, ou plutôt l'audace de fouler aux pieds. *Caveant consules !*

LA PATRIE s'en tient strictement au mérite de la transaction Armstrong Pacaud et, sans larmes dans les yeux, s'exprime comme suit :

Il est temps de remarquer que les $175,000 payées à M Armstrong par le gouvernement de M Mercier ne représentaient pas le paiement partiel d'un travail *à faire*, mais qu'elles ont servi à payer une dette légitime déjà faite par une compagnie composée de tories, sous l'administration tory de notre province Cette dette existait avant que le cabinet Mercier intervint dans les affaires de la compagnie ; on ne peut donc pas accuser le gouvernement actuel d'avoir voulu faire payer au trésor public les faveurs accordées à la compagnie

La seule question à examiner, c'est de savoir si le cabinet Mercier aurait consenti à payer la dette à la compagnie, dans le cas où M Pacaud n'eût pas reçu sa commission. M. Mercier aura bien meilleure grâce que M Mousseau à rééditer les explications de ce dernier et à dire que M. Armstrong fut réellement bien bon enfant de donner une commission à M. Pacaud pour qu'il s'occupât d'une affaire qui eût été réglée, sans son intervention, à la satisfaction du créancier.

LA PRESSE n'y va pas de main morte ; le confrère serait peut-être prêt à casser les vitres si l'on en juge par son article d'hier, dont nous extrayons ce qui suit :

La conduite des rouges est simplement dégoûtante. Après avoir justifié Letellier d'un acte injustifiable, les voilà rendus à refuser au lieutenant-gouverneur le droit de revendiquer les prérogatives les plus indéniables de la couronne, celle entre autres de ne pas se voir avisé, sans mot dire, par des criminels reconnus tels à la suite d'une enquête officielle.

Allez, conspirateurs, voleurs publics et vils calomniateurs, le peuple, accablé sous votre joug, se réveille. Le châtiment n'est pas loin. Vous avez bien raison de le redouter.

LE MONDE a entrepris de faire signer une requête au Lieutenant-Gouverneur, demandant une commission de juges, le confrère ajoute que cette requête se couvre rapidement de signatures et ajoute :

C'est l'indice du soulèvement de l'opinion publique dans les centres libéraux.

Il faut une enquête devant une commission royale de juges, afin d'avoir la vérité sur toutes les accusations de vol et de brigandages portées contre la clique.

Que les honnêtes gens s'unissent dans une agitation constitutionnelle, au moyen de requête à un représentant de Sa Majesté, et l'on réussira.

COURRIER DE PARIS

Le brigandage en Turquie

UN SCANDALE PUBLIC

UNE VISITE DU PRESIDENT

BIENS LEGUES AU PAPE

UNE AFFAIRE DE CHANTAGE

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

COURRIER DE PARIS

(De notre Correspondant particulier)

PARIS, 12 sept.—Un italien a déchiré des drapeaux français aux environs de Cannes, des allemands ont crié : " A bas la Russie ! A bas la France ! " au jardin des Tuileries.

" Pour le premier, dit le NATIONAL, il a fallu l'unanime protestation des habitants, pour qu'on le poursuive. Quant aux seconds, ils ont été conduits au poste pour la forme et immédiatement relâchés.

Si un français s'était permis à Berlin de déchirer les drapeaux allemands, de crier : "Vive la France ! " ou simplement de jouer la *Marseillaise* sur une clarinette, son cas était reglé : dix ans de forteresse ; c'est le tarif.

Pourquoi n'appliquons-nous par la peine du talion ?"

Hé ! pardieu ! tout simplement parce que la République est un régime de liberté et parce que l'acte de mauvaise éducation de ce Pifferaro et de ces Deutsch n'empêchera point " ce qui est, c'est la France régénérée, solide, ne provoquant rien — maintenant surtout.

—M. Le Chevalier, ancien préfet de la Défense nationale, a rappelé la parole de Gambetta disant :

" Il est une justice qui veut que les peuples qui ont fait courageusement leur devoir soient récompensés tôt ou tard. Il ajoute que l'œuvre féconde de la Défense nationale permet tous les espoirs. "

Le préfet de la Sarthe a cité les mémoires de Moltke rendant hommage à l'héroïsme de nos troupes, et terminé ainsi :

" Les soldats qui dormaient là depuis vingt ans sont réveillés aujourd'hui pour voir la France acclamée sur les bords de la Baltique et de la Neva. "

—Nos hommes politiques ont beaucoup discouru dimanche.

Au Vigan à l'inauguration de la statue du sergent Triaire, après un discours du général Quenot, le ministre de la marine a dit que, dans notre démocratie, chacun a sa part de souveraineté et aussi sa part de gloire, quels que soient son rang, son origine.

" A quelques pas d'ici, a ajouté M. Barbey, s'élève la statue d'un autre héros qui, lui aussi, préféra la mort au déshonneur. Certes, le chevalier d'Assas et le sergent Triaire ont vécu à des époques différentes ; cependant, le patricien tué à Closterscamp en poussant le fameux cri : " Auvergne, voilà l'ennemi ! " et l'humble tailleur de pierre faisant sauter le bastion d'El Arish que ses camarades ne veulent plus défendre, ont un droit égal au respect et à l'admiration. Ils appartiennent à la même famille. Ayons donc sans cesse leur noble exemple devant les yeux. "

—A Saint-Dié, M. Develle, ministre de l'agriculture, reçu par les autorités civiles, militaires et *religieuses*, a parlé, devant le public de l'Exposition forestière et agricole, de la situation de l'*agriculture* et des nouveaux tarifs.

" La science a opéré une profonde révolution dans l'agriculture, a-t-il dit ; cependant, des fléaux tels que le mildew et le phylloxera et des mauvaises conditions climatériques semblent avoir diminué le rendement du sol.

Ces causes, jointes à l'importation étrangère, ne permettraient pas aux cultivateurs de lutter contre la concurrence étrangère. Le ministre en prend à témoin le président de la commission des douanes, qui a fait voter des tarifs qui donnent satisfaction aux vœux de l'agriculture. Si la concurrence étrangère est refoulée, il faut que les agriculteurs transforment leurs méthodes. Le salut est à ce prix.

MM. Méline et Jules Ferry, présents au banquet, se sont mutuellement renvoyé l'honneur d'avoir fait voter les tarifs en faveur de l'agriculture.

A Bergerac, il n'y avait pas de ministre ; mais le sénateur colonel de Chalois, fêtant le général Obroutcheff, a porté ce toast très applaudi :

" Je bois aux amis de la France, au vaillant général chef d'état-major de l'armée russe. Buvons à l'hôte illustre qui est aujourd'hui dans nos murs, à notre voisin et à notre ami ! A l'armée russe ! Buvons à la gloire de l'intrépide armée russe, à ces soldats auprès desquels nous serions fiers de combattre si l'une des deux nations était attaquée. Vive Obroutcheff ! Vive la Russie ! "

Enfin, dans la Sarthe, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats de l'Orne et de la Charente morts en 1870, le préfet et le représentant de l'autorité militaire, avec diverses délégations, ont été reçu à la gare de Bonnétable par M. de La Rochefoucauld-Doudeauville, maire de la ville, qui a prononcé un discours, dont voici la conclusion :

" Tous nous voulons la paix ; mais si la guerre éclatait, tous les enfants de la France se réuniraient sous le même drapeau : dans les questions patriotiques, il n'y a pas de partis. "

LE BRIGANDAGE EN TURQUIE

Depeche telegraphique particuliere

CONSTANTINOPLE 12 sept—Les derniers incidents qui se sont passés dans le vilayet d'Adrianople et surtout l'attaque dont deux Français, MM. Raymond et Ruffin, ont été l'objet, ont obligé les puissances européennes et même celles dont les bonnes volonté à l'égard de la Turquie ne font de doute pour personne, à faire faire par leurs représentants à Constantinople des représentations à la Sublime Porte. On a fait remarquer que la plupart des attentats se passent dans les provinces traversées par la seule voie ferrée qui relie Constantinople à l'Europe, et l'on a ajouté qu'il était fort regrettable pour le bon renom du gouvernement ottoman que le brigand Athanase, celui qui a mis un train au pillage, n'ait pas encore pu être arrêté par les autorités turques.

Il est en effet inexplicable que le gouvernement du Sultan n'ait pas encore fait le nécessaire pour changer un état de choses qui met en danger les Européens qui voyagent en Turquie et ceux qui y résident. Un des diplomates accrédités auprès du Sultan a dit au grand-vizir qu'il était honteux que l'une des provinces européennes de la Turquie, la Roumélie turque, fût une caverne de brigands au même titre que la région d'Asie-Mineure traversée par le chemin de fer d'Anatolie.

Il faut que le gouvernement turc organise tout un service d'ordre dans ces régions. Après l'attentat d'Athanase, près de Tcherkeskoï, la Sublime-Porte s'était engagée à prendre toutes les précautions ; depuis ce moment, il n'a naturellement rien été fait. On attend probablement qu'un second train soit pillé. Les personnes connues à Constantinople pour être en rapport avec Athanase et ses confrères disent que bientôt on entendra parler d'eux. En présence de ce qu'il est facile de considérer comme le comble de l'impudence, on comprendra que les diplomates européens, séjournant à Constantinople, mettent la plus grande énergie à obtenir de la Porte une répression des plus sévères.

Il paraît que le gouvernement ottoman ne sait pas trop comment s'y prendre. Les troupes que l'on enverrait en Roumélie n'auraient pas seulement à lutter avec les brigands, qu'il faudrait poursuivre jusque dans les montagnes. mais encore avec les autorités locales, qui tremblent de peur et qui souvent trouvent moyen d'avertir les brigands de la présence de la gendarmerie. Il faudrait envoyer dans la province un gouverneur militaire spécial, ayant les pouvoirs les plus étendus et les plus absolus ; lui seul pourrait obtenir que les différents corps de troupes agissent de concert ; lui seul pourrait peut-être forcer les soldats à entrer dans les montagnes à la suite des brigands, ce qu'aucun commandant de détachement n'a pu jusqu'à présent obtenir de ses hommes.

Enfin, et toujours d'après les réclamations faites par la diplomatie européenne, il faudrait donner au commandant de troupes l'ordre de pendre haut et court et sur l'heure tous ceux qui font partie des bandes de brigands et tous ceux qui sont de connivence avec eux.

Jusqu'à présent, on transporte les prisonniers à Constantinople, mais il paraît que les trois quarts d'entre eux se perdent en route, et ce n'est pas de cette façon-là qu'on diminuera la nouvelle plaie dont souffre la Turquie. Ce n'est du reste pas la bonne volonté qui manque à la Sublime-Porte, et il y a tout lieu de croire que ces réclamations que l'on vient de faire auprès d'elle seront suivies d'un résultat.

UNE AFFAIRE DE CHANTAGE

AUXERRE, 12 sept. — Vendredi dernier, une fille de seize ans, Euphémie Levasseur, servante à la ferme de Champ-de-Vaux, près Courson, disparaissait. Après de longues recherches, on entendit des cris venant du puits situé derrière la ferme. La servante était au fond de ce puits, qui est profond de huit mètres. On apporta une échelle et elle remonta saine et sauve.

La fille Levasseur raconta que c'était M. Came in, son patron, qui l'avait jetée dans le puits. Elle expliqua qu'elle était enceinte de ses œuvres, et qu'elle refusait de continuer ses relations avec lui. La voyant qui tirait un seau d'eau, Camelin s'était approché et avait voulu l'embrasser. Repoussé, il était entré dans une violente colère et l'avait jetée dans le puits.

On fut d'autant moins disposé à croire au récit de la fille Levasseur, qu'elle n'avait pas une égratignure et que ses cheveux n'étaient même pas mouillés. On ne vit là qu'une odieuse machination de la servante pour obtenir de l'argent de son maître. Débauchée et perverse, cette fille a eu de nombreux amants. Quant à Camelin, il était de mœurs irréprochables.

Le fermier fut néanmoins très affecté des accusations de sa servante. Quelques heures après la scène du puits, il disparut. Hier, on a retrouvé son cadavre pendu à un chêne d'un bois voisin.

UN SCANDALE PUBLIC

CLERMONT FERRAND, 12 sept.— Un véritable scandale, qui excite au plus haut degré l'indignation des membres du Conseil général du Puy-de-Dôme, vient de se produire dans notre département.

Des mémoires arriérés de fournisseurs et d'entrepreneurs de bâtiments départementaux pleuvent depuis quelques jours sur le Conseil général, qui refuse de payer avant de faire la part des responsabilités. Ces mémoires, dit le rapporteur du Conseil, font entrevoir une situation déplorable. Une somme qui ne peut être inférieure à 80,000 francs a été dépensée irrégulièrement sans crédits ouverts et sans contrôle possible.

Les sous-préfectures de Riom et de Thiers, qui ont gaspillé plus de 1,200 fr. en fleurs et en tapisseries pour les appartements personnels des sous-préfets, ont envoyé leurs petites notes, ainsi que plusieurs tribunaux et la préfecture du Puy-de-Dôme elle-même.

Voilà plusieurs fois déjà que les mêmes abus se représentent. Le Conseil crie, mais il paie. Quant au gouvernement, il donne, ainsi que le faisait remarquer ce matin un de nos confrères républicains, de l'avancement aux fonctionnaires coupables.

Témoin M. Le Mallier, ancien préfet du Puy-de-Dome, qui est encore préfet dans le Midi.

Cette année, les choses pourraient bien se passer d'une toute autre façon. L'assemblée départementale refuse en effet de voter un centime jusqu'à ce qu'on ait fait connaître toute l'étendue du déficit et jusqu'à ce que les responsabilités soient établies. Une motion dans ce sens a été adoptée hier en séance du Conseil.

Des assignations vont, dit-on, être lancées contre plusieurs fonctionnaires du département.

BIENS LEGUES AU PAPE

AMIENS 12 sept.- Les biens légués au Pape par la marquise du Plessis Bellière sont mis en vente en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Montdidier, aux requête, poursuite et diligence de S. S. le Pape Léon XIII, domicilié à Rome, au palais du Vatican, pris en la qualité de légataire universel envoyé en possession, mais sous bénifice d'inventaire seulement, de Mme Marie-Jeanne-Louise Thérèse de Pastoret, veuve de M. Alexandre comte de Rougé, marquis de Plessis Bellière, décédée en son château de Moreuil, le 4 juillet 1891.

Les exécuteurs testamentaires sont M. Hugues de Rognac, prélat de la maison du Pape, demeurant au château de Moreuil, et M. Crédoz, régisseur du château.

Les biens consistent en terres, bois, moulin, scierie, sur une mise à prix de 650,000 francs. Le château et sa collection d'antiquités sont inaliénables et le Pape sera tenu de les laisser ouverts au public.

UNE VISITE DU PRESIDENT

REIMS 12 sept.—M. la Président de la République, en acceptant l'invitation de la ville de Reims, a formellement exprimé l'intention de visiter surtout la ville manufacturière et la classe ouvrière.

Ainsi la commission chargée de préparer à cet égard une exposition des produits rémois a désigné pour la visite du chef de l'Etat deux manufactures de laine de genre différent, situées dans les deux grands faubourgs de la ville, en pleine population d'ouvriers : ce sont les établissements de M. Poullot, à Saint Thomas, et de Noirot et Jeanson, au boulevard Carteret.

Le programme comprend également une visite aux caves Pommery.

(*Continuation sur la troisième page*)

COUVERTURES.

Vient d'arriver par le dernier vapeur, une caisse de Couvertures de Laine.

Nouveaux patrons.

Jolies couleurs.

Et des meilleures manufactures Ecossaises.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES

RIDEAU ET NICHOLAS.

Vient d'Arriver.

300 Caisses Vertes
200 Caisses Rouges
50 Octaves
100 Demi Octaves
Gin De Kuyper.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

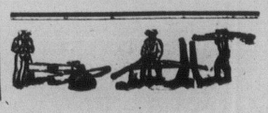

LES MEILLEURES

Vues Photographiques

d'Ottawa peuvent être obtenues à

L'ELITE STUDIO

(Autrefois Pittaway & Jarvis.)

117 Rue Sparks.

OTTAWA

BOTTINES !

115 Paires

BOTTINES BOUTONNEES POUR DAMES, VALANT DE

$3.00 a $5.50.

Seront vendues à

$2.50.

—CHEZ—

R. MASSON

102 Rue Sparks.

—MAISON DE—

THE IMPERIAL.

Thes Nouveaux,
Recoltes de Mai,
Justement Arrivé.

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

5 livres de The du Japon $1.00.
3 livres a 40 cents pour - - 1.00.

Un Succes.

Je vends la célèbre eau de la SOURCE CALEDONIA, en différentes quantités au gallon ou au quart, aux prix les plus bas. Nous livrons cette eau à domicile.

Essayez là.

John Casey,

CHARGÉ D'AFFAIRES.

HOSE 50 PIEDS $5.00

HOSE 50 PIEDS $6.50

HOSE 50 PIEDS $8.00

HOSE 50 PIEDS $10.00.

Y compris les Accouplements et l'Arroseir.

Puisard a Glace, etc.

E. G. Laverdure & CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM.

P.S.—Glacieres.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS —ET— LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

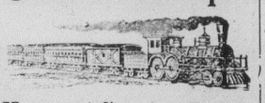

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point, et se relie aussi à Montréal avec le G.T.R. à Côteau.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

Ottawa, 29 Juin 1890.

25 CTS PISO'S CURE FOR Le Meilleur Remède pour la toux En vente dans toutes les Pharmacies CONSUMPTION

CHEMIN DE FER

CANADA ATLANTIQUE

EXCURSIONS D'ETE.

Vous proposez-vous durant cette saison de vous promener sur le St-Laurent, sur le lac Champlain, aux Adirondacks, aux Montagnes Vertes, aux Montagnes Blanches ou dans d'autres localités ? Alors, avant d'acheter vos billets, adressez-vous au bureau des billets du Canada Atlantique, bâtisse Russell House, au coin des rues Sparks et Elgin pour avoir des prix exceptionnellement bas, etc.

Nous délivrons des billets pour tous les bains de mer, à des prix excessivement réduits.

Nous appelons l'attention du public sur les magnifiques excursions suivantes : 10 A travers les Rapides du St-Laurent :

Nous avons fait nos arrangements avec le vapeur GATINEAU qui marchera trois fois par semaine entre Clark's Island et Montréal jusqu'au 1er Octobre prochain. Le vapeur quittera son hâvre, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des trains du matin, venant de Boston, New-York, Ottawa, Montréal et de tous les points intermédiaires, et sautera les Rapides, arrivant à Montréal vers trois heures p. m. Des billets seront délivrés par cette route pour Québec, tous les points du Saguenay et aussi pour tous ceux du chemin de fer Intercolonial.

$3.60. Excursion du Samedi à Montréal ; billet bon pour partir par les trains du Samedi, voyage complet par voie ferrée, par bâteau en sautant les Rapides, ou par la rivière Ottawa (Ottawa River Navigation Co.) et retour par voie ferrée, par le train du Lundi matin, ou par les rapides du St-Laurent ou par l'Ottawa River Navigation Co. (riviâre Ottawa).

$4.00. Ottawa à Valleyfield et retour, repas au Queen's Hotel inclus. Billet bon pour tous les trains du Samedi et retour le Lundi. Les Rapides du Coteau, près de Valleyfield sont devenus célèbres par la présence de la Perche Noire dans leurs eaux.

A la demande du public, de bons guides seront fournis.

$5.00. Ottawa à Rouse's Point et retour. Billet bon pour trente jours. Le Windsor Hotel, situé au pied du Lac Champlain est le meilleur dans le Northern New-York, pêche et navigation admirables.

$6.00. Ottawa à Rouse's Point et retour, dîner compris à Windsor Hotel ; billet bon pour le Samedi, retour seulement le lundi.

CLARK ISLAND PARK

Situé sur le St-Laurent, à deux milles à l'ouest de Valleyfield, devient de jour en jour plus renommé, comme place de pique-nique. Pour circulaires et les détails s'adresser à l'agent le plus près ou à

E. J. CHAMBERLAIN, Surint.-Gén. S. EBBS Agt. Pass. de la ville.

C. J. SMITH, Agt. Gén. des Pass.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT,)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

Montres et Bijouteries en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à

E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q. 136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-Général, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

LIGNE D'OMNIBUS Cimetiere Notre-Dame, Chemin de Montreal

Les Omnibus partiront du bureau de poste tous les dimanches, lorsque la température le permettra, à 1,30, 2,00 et 3,20 p. m. revenant le soir à 4,30, 5,00 et 5,30.

LANDRY & THOMPSON

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE